

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 14 janvier 2016, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire suppléant :           Monsieur Yannick Perron

Les conseillers (ère)           Monsieur Charles Gagnon  
  Monsieur Maurice Girard  
  Madame Julie Brisson  
  Monsieur Réal Émond  
  Monsieur Jean-Paul Giroux

Absent:                            Monsieur Donald Perron

Assiste également à cette séance :

Mme Hélène Boulianne Directrice générale

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Yannick Perron, maire suppléant. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2015.
- 4.0 Gestion financière et administrative
  - 4.1 Acceptation des comptes à payer.
  - 4.2 Dépenses incompressibles / Autorisation de paiement.
  - 4.3 Loyer / Augmentation.
  - 4.4 Salaire des employés - Membres du conseil / Augmentation.
  - 4.5 Avis de présentation / Règlement 16-01 – Règlement relatif aux taux de taxes, services et au taux d'intérêt général pour l'année 2016.
  - 4.6 Panneaux Longue-Rive / Demande de soumission éclairage et aménagement.

- 4.7 Dégelage / Coût.
- 4.8 Tourisme Côte-Nord Manicouagan / Cotisation 2016.
- 4.9 Centre régional de services aux bibliothèques de la Côte-Nord Inc. / Cotisation 2016.
- 4.10 Gestar / Renouvellement 2016.
- 4.11 Équipements Sigma Inc. / Renouvellement entretien John Deere.
- 4.12 PG Solutions / Renouvellement contrat d'entretien logiciels.
- 4.13 ADMQ / Cotisations 2016.
- 4.14** Québec municipal / Renouvellement 2016.
- 4.15 Combeq / Adhésion 2016.
- 4.16 Emploi étudiant Canada 2016 / Demande de subvention.
- 5.0 Sécurité publique
  - 5.1 Schéma couverture de risques / Rapports annuels d'activités.
  - 5.2 Municipalité de Pointe-Lebel / Aide aux municipalités situées le long du St-Laurent confrontées à l'érosion côtière / Appui.
- 6.0 Voirie municipale
  - 6.1 Transaction et quittance –Réclamations concernant le pont de la Rivière Sault-au-Mouton.
- 7.0 Tourisme/Création d'un nouveau circuit de découverte de la Route des Baleines par les sites de plein air / Sélection des sites retenus.
- 8.0 Affaires nouvelles.
- 9.0 Période de questions pour les contribuables.
- 10.0 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2772**  
**“Lecture et adoption de l'ordre du jour ”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté et que le point “Affaires nouvelles” reste ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2773**  
**“Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2015”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2015 soit accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil municipal.

## RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2774

### “Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses incompressibles”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits sur la liste soient acceptés.

#### Janvier 2016

14644	Gilles Lavoie (déplacement-projet contourn)	754,50 \$
14645	Caisse populaire (reer Hélène et France)	1 220,18 \$
14646	Excel gestion privée en fiducie (reer)	875,92 \$
14647	Air liquide (bouteille oxygène)	35,06 \$
14648	Tremblay Bois Mignault (dossier 9057-1852)	2 065,72 \$
14649	Centre de services au bibliothèque (rouleau protège)	23,97 \$
14650	CHME (VŒUX)	103,48 \$
14651	Comité zip de la rive nord (adhésion 2016)	100,00 \$
14652	Conseil régional de la culture (adhésion 2016)	85,00 \$
14653	Magasin Coop des 5 rivières (lait)	4,70 \$
14654	Les éditions juridiques (renouvellement)	268,80 \$
14655	Entreprises Carl Brassard (entretien lumières)	763,97 \$
14656	Groupe environex (analyses d'eau)	13,80 \$
14657	Equipements GMM (entretien copieur)	163,71 \$
14658	Fabrique St-Paul (cordage de bois)	1 259,85 \$
14659	Fleurs d'émeraude (décès de M.Pineault)	100,00 \$
14660	FQM (transports analyses)	237,18 \$
14661	Garage Jeanine Boulianne (batterie, tournevis)	704,23 \$
14662	GE CANADA (entretien système)	81,90 \$
14663	Quincaillerie J.M.Rioux (raccords, coudes)	206,79 \$
14664	Journal Haute Côte-Nord (encarts)	42,01 \$
14665	MRC (mutations)	84,00 \$
14666	Papeterie du fleuve (boîtes, chemises)	195,41 \$
14667	Les pétroles Paul Larouche (diesel)	6 246,55 \$
14668	PG Solution (compte de taxes)	281,73 \$
14669	Pompaçon Saguenay (réparation détecteur)	104,63 \$
14670	Rénovation JMBR (lame, crochet)	68,92 \$
14671	Revue au devoir (revues)	354,12 \$
14672	Garage Roger Foster (inspection saaq)	181,52 \$
14673	Sécuor inc. (télésurveillance)	119,50 \$
14674	Télécommunication de l'est (accès service)	100,08 \$
14675	ANNULÉ	
14676	Caroline Hovington (rencontre)	24,00 \$
14677	Crsbp (contribution 2016, utilisation Simba)	4 597,58 \$
14678	Centre du camion Côte-Nord (contrôle chaufferette)	269,94 \$
14679	Combeq (adhésions)	620,87 \$
14680	Magasin Coop des 5 rivières (lait, essence, aliments)	684,86 \$
14681	Entreprises Carl Brassard (lumières, moteur chaufferette)	2 228,00 \$
14682	Equipements sigma (entretien loader)	3 742,04 \$
14683	Gestar inc. (soutien annuel)	454,15 \$
14684	PG Solutions (contrat d'entretien)	10 807,67 \$
14685	Québec municipal (adhésion 2016)	321,93 \$
14686	Tourisme Côte-Nord (cotisation 2016)	1 500,97 \$

14687	Visa Desjardins (torque, gants, hose)	744,09 \$
14688	Gilles Lavoie (déplacement-projet contourn)	754,50 \$
14689	Association des directeurs (adhésion admq)	1 557,24 \$

**TOTAL : 45 155,07\$**

**Paiement automatique**

Janvier 2016

Bell Canada	1387	13,74 \$
Bell Canada	1388	182,01 \$
Hydro-Québec	1389	91,09 \$
Hydro-Québec	1390	31,07 \$
Hydro-Québec	1391	56,22 \$
Hydro-Québec	1392	348,17 \$
Hydro-Québec	1393	954,17 \$
Hydro-Québec	1394	401,36 \$
Hydro-Québec	1395	1 082,64 \$
Ministère du revenu du Québec	1396	8 366,69 \$
Receveur général	1397	3 887,34 \$
Télus	1398	120,72 \$
Vidéotron	1399	184,36 \$
Vidéotron	1400	19,95 \$
Vidéotron	1401	19,95 \$
Ministère du revenu du Québec	1402	8 075,44 \$
Receveur général	1403	3 629,05 \$
Bell Canada	1404	14,25 \$
Hydro-Québec	1405	334,00 \$
Hydro-Québec	1406	72,99 \$
Hydro-Québec	1407	267,79 \$
Hydro-Québec	1408	234,33 \$
Hydro-Québec	1409	1 942,69 \$
Hydro-Québec	1410	1 345,75 \$
Hydro-Québec	1411	916,21 \$
Vidéotron	1412	22,20 \$
Vidéotron	1413	373,53 \$
Bell Canada	1414	165,79 \$
Hydro-Québec	1415	2 157,66 \$
Hydro-Québec	1416	1 221,49 \$
Hydro-Québec	1417	1 207,93 \$
Hydro-Québec	1418	814,06 \$
Hydro-Québec	1419	175,08 \$
Hydro-Québec	1420	162,87 \$
Hydro-Québec	1421	27,41 \$

**TOTAL : 38 920,00 \$**

**Dépôt salaire**

Janvier 2016

Dépôt jeudi le 07 janvier	5 216,56 \$
Dépôt jeudi le 14 janvier	6 050,13 \$
Dépôt jeudi le 21 janvier	6 081,62 \$
Dépôt jeudi le 28 janvier	7 783,29 \$

**TOTAL : 25 131,60 \$**

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 109 206,67 \$**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2775**  
**«Dépenses incompressibles – Autorisation de paiement»**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la secrétaire-trésorière est autorisée à faire le paiement de la liste des dépenses incompressibles jusqu'à concurrence des montants prévus au budget 2016 dès la réception des factures ou à la date prévue en ce qui concerne les contrats et les salaires.

**Nom de poste**

Rémunération – maire et conseillers  
Rémunération des employés  
Cotisations de l'employé et de l'employeur  
C.S.S.T  
Frais de poste  
Téléphone, pagettes, internet, système de sécurité  
Assurances  
Électricité - Édifices municipaux  
Immatriculation véhicules  
Éclairages des rues – électricité  
Électricité – purification et traitement de l'eau  
Quote-part (Toutes quote-part de la M.R.C. et service incendie)  
Frais de déplacements maire  
Frais de déplacements contournement

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2776**  
**“Coût des loyers / Augmentation”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Yannick Perron  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le coût des loyers pour l'année 2016 soit augmenté de 1,7 % en prenant en considération l'augmentation du coût en électricité et les travaux d'entretien.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2777**  
**“Employés – Membres du conseil / Rémunération”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le salaire des employés réguliers et des membres du conseil municipal soit  
augmenté de 2 % pour l’année 2016.

**MUNICIPALITE DE LONGUE-RIVE**

**AVIS DE PRESENTATION**

---

Je, soussigné(e), Maurice Girard, membre du conseil, donne avis par les  
présentes, qu’il sera soumis lors d’une prochaine assemblée, un règlement pour  
déterminer les taux de taxes, des services ainsi que le taux d’intérêt général pour  
l’exercice financier 2016.

**DONNE A LONGUE-RIVE**  
**CE 14 JANVIER 2016**

---

**Membre du conseil**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2778**  
**“Panneaux Longue-Rive / Demande de soumission éclairage et aménagement”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que Monsieur Gilles Lavoie, employé pour le dossier du projet de contournement, demande des soumissions pour l’éclairage solaire des panneaux de la municipalité de Longue-Rive situés aux accès Est et Ouest du village.

Qu’il demande également des soumissions pour l’aménagement paysagé des terrains où sont situés les panneaux.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2779**  
**“Dégelage de tuyaux / Coût”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la municipalité offre le service de dégelage de tuyaux d’aqueduc aux propriétaires de la municipalité.

Le prix sera de 100 \$ pour la première heure et un montant de 80 \$ de l’heure pour les heures dépassant la première heure et la facture sera émise au nom du propriétaire.

Pour les appels de fin de semaine M. Yves Lizotte responsable de l’aqueduc vérifiera la disponibilité des employés et si l’intervention doit se faire immédiatement ou à partir du lundi matin.

M. Yves Lizotte pourra également évaluer si le tuyau gelé est celui du propriétaire ou celui de la municipalité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2780**  
**“Tourisme Côte-Nord Manicouagan / Cotisation 2016”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 1 500,97 \$ soit émis au nom de Tourisme Côte-Nord Manicouagan pour la cotisation 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2781**  
**“ Centre régional de services aux bibliothèques de la Côte-Nord inc. / Cotisation 2016”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 4 597,58 \$ soit émis au nom de Centre régional de services aux bibliothèques de la Côte-Nord inc. pour la cotisation 2016 comprenant la contribution et l’utilisation de Simb@ pour 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2782**  
**“ Gestar / Renouvellement”**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 454,15 \$ soit émis au nom de Gestar pour le soutien annuel du logiciel Documentik.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2783**  
**“Sigma / Entretien John Deere”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 3 626,92 \$ soit émis au nom de Équipements Sigma inc. pour le contrat d’entretien du John Deere 544K.



**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2784**  
**“PG Solutions / Renouvellement “**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 10 807,67 \$ soit émis au nom de PG Solutions pour le renouvellement des contrats d’entretien et soutien des applications pour l’année 2016 et pour la surveillance copie de sécurité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2785**  
**“ADMQ / Cotisations 2016”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 1 557,24 \$ soit émis au nom de Association des directeurs municipaux du Québec pour le renouvellement des adhésions de Hélène Boulianne et France Brassard pour l’année 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2786**  
**“Québec municipal / Renouvellement 2016”**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 321,93 \$ soit émis au nom de Québec municipal pour le renouvellement pour l’année 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2787**  
**“Combeq / Adhésion 2016”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 620,87 \$ soit émis au nom de la Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec (Combeq) pour le renouvellement des adhésions de Brigitte Lavoie et Yves Lizotte pour l’année 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2788**  
**“Emploi étudiant Canada 2016 / Demande de subvention”**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que la directrice générale est par la présente autorisée à présenter une demande de subvention pour 4 étudiants dans le cadre du Programme Emploi étudiant Canada 2016.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2789**  
**“Schéma couverture de risques / Rapport annuel d’activités”**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

D’adopter les documents suivants préparés par M. Martin Bouchard, directeur du Service des incendies par intérim de la Ville de Forestville;

- “Rapport annuel d’activité du Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour l’année 2014.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2790**  
**“Aide aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l’érosion côtière”**

Considérant que le gouvernement du Québec a promis une aide financière aux municipalités situées le long du Saint-Laurent confrontées à l’érosion côtière à l’intérieur de son budget 2015-2016 (Référence 7,8.2) de son budget;

Considérant que l’érosion côtière touche particulièrement les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit plus de 3 250 km de côtes et seize municipalités régionales de comté (MRC);

Considérant que le Plan économique du Québec , le gouvernement a manifesté son désir de soutenir les décideurs locaux et mettre en place un fonds d’urgence à l’érosion côtière afin de sécuriser les infrastructures et les bâtiments de plus d’une centaine de communautés;

Considérant que ces mesures permettraient aux municipalités de réaliser une évaluation des zones à risque ainsi que des travaux préventifs à effectuer pour la protection des berges;

Considérant qu'initialement, il a été annoncé que ce soutien financier serait alloué principalement aux régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

Considérant que le 27 octobre 2015, s'est tenue une rencontre à Québec avec les communautés riveraines, à laquelle étaient présents ainsi qu'une soixantaine de représentants de municipalités;

Considérant qu'il a été fait mention à l'effet qu'une grande partie de l'aide financière de 8 millions de dollars financée dans le cadre du PACC par le Fonds vert 2015-2016 serait octroyée dans la région de Montréal;

Considérant qu'il a aussi été fait mention qu'une minime aide financière serait octroyée pour l'université du Québec à Rimouski pour l'aider à survivre;

Considérant que la Municipalité et Pointe-Lebel est présentement en processus d'implantation d'un projet expérimental appelé ROLODUNE, approuvé par le MDDELCC, et que celle-ci aura besoin de cette aide financière tant attendu pour sa réalisation pour contrer l'érosion côtière;

Considérant que le projet expérimental appelé ROLODUNE aura besoin d'un suivi qui sera fait par L'UQAR et que les municipalités ont besoin de cette expertise si précieuse faite par cette université;

Considérant que le projet ROLODUNE pourrait être utilisé par plusieurs municipalités et ministères tels que les ministères de la Sécurité publique ainsi que des Transports;

En conséquence, il est proposé Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux et adopté à l'unanimité des conseillers présents

De demander au gouvernement de respecter son engagement initial de verser l'aide financière aux régions les plus particulièrement touchées par l'érosion côtière, soit des régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), leur demandant également leur appui dans ce dossier.

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2791**

### **“Transaction et quittance – Réclamations concernant le pont de la Rivière Sault-au-Mouton”**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité et Excavation de Chicoutimi inc. ont conclu un contrat pour la réalisation du projet de la route de contournement (Appel d’offres : M05-98-21A – n° de projet : 154-08-0322);

**CONSIDÉRANT** que Grandmont & Fils Ltée a agi comme sous-traitant d’Excavation de Chicoutimi inc. et que Pétrifond Fondation compagnie limitée a agi comme sous-traitant de Grandmont & Fils Ltée dans le cadre de l’exécution de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** que ces entreprises ont présenté différentes demandes de compensation en lien avec les travaux de construction du pont enjambant la rivière Sault-au-Mouton;

**CONSIDÉRANT** que les parties en sont venues, sans admission, à une entente pour le règlement de l’ensemble de ces réclamations;

**COMPTE TENU QUE** les parties souhaitent convenir d’une transaction suivant les articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec* de manière à faire en sorte que leur entente mette un terme définitif à leur litige;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

**D’autoriser** le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la transaction et quittance à intervenir avec Excavation de Chicoutimi inc., Grandmont & Fils Ltée et Pétrifond Fondation compagnie limitée concernant les demandes de compensation au sujet des travaux de construction du pont enjambant la rivière Sault-au-Mouton jointe à la présente résolution, laquelle pourra faire l’objet de modifications dans la mesure où ces modifications font l’objet d’une recommandation du procureur de la Municipalité et ne modifient pas le montant à être versé par celle-ci;

**DE** verser à Excavation de Chicoutimi la somme de 697 735,66 \$, en plus des taxes applicables, conformément à ladite transaction;

**DE** mandater les procureurs de l'étude Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats, s.e.n.c.r.l., pour représenter la Municipalité et la conseiller relativement à la signature de cette transaction et quittance.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2792**

#### **“Tourisme Côte-Nord / Création d'un nouveau circuit de découverte de la Route des Baleine par les sites de plein air ”**

Considérant que Tourisme Côte-Nord / Manicouagan a procédé à un inventaire de tous les sites de plein air figurant au Guide touristique officiel, afin d'en sélectionner les plus attrayants pour créer un réseau de découverte unique au Québec.

Considérant que l'objectif premier de ce projet est d'accroître la rétention des visiteurs sur notre territoire en favorisant la pratique d'activités de plein air et la mise en valeur du Saint-Laurent et de l'arrière-pays.

Considérant que le réseau comprendra de l'affichage en bordure de la route 138 ainsi que des panonceaux directionnels à proximité des sites.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que notre municipalité priorise les sites retenus par Tourisme Côte-Nord / Manicouagan soit :

- La Pointe à Boisvert
- Passerelle de la rivière Sault-au-Mouton
- Sentier des crans rouge

Que les travaux requis seront faits à cours terme et que la municipalité engage un montant maximal de 1500 \$ pour le projet.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 16-01-2793**  
**‘Levée de l’assemblée’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon  
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 35.

---

Yannick Perron  
Maire suppléant

---

Hélène Boulianne  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière